



| **Agir** | PAGE 4 |

Emploi, développement économique

Des emplois à créer.



| **Solidaire** | PAGE 6 |

Logement, transport, cadre de vie

Où en est Vitry ?



| **Actu** | PAGE 10 |

Des projets à hauts risques

Collectivités territoriales : une réforme inquiétante

Où en sont les projets de la ville ?

Réunion publique

avec

Alain Audoubert,
maire de
Vitry-sur-Seine

Samedi
28 novembre
à 15 h - hôtel de ville



“une ville dynamique et solidaire en cœur d’agglomération”

Le développement de l’économie et de l’habitat est au cœur du projet global mis en œuvre après une longue concertation avec les habitants et l’élaboration du Plan local d’urbanisme, du Plan de développement durable et du programme local de l’habitat.

Ce projet de ville/projet de vie, de développement durable, urbain, économique, social et culturel, soucieux de l’environnement et de la qualité de vie de la population, est pris en compte dans l’Opération d’intérêt national. Il veut répondre aux besoins de toute la population.

CE PROJET DE VILLE/PROJET DE VIE VEUT RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUTE LA POPULATION.

Avec l’Opération d’intérêt national existe à présent la possibilité d’aller plus loin dans ces réponses: métro Orbival, arrivée du tramway sur la RN 7 et la 305, site propre de la Grande Bibliothèque aux Ardoines, pont sur la Seine... Le site des Ardoines, où se développe Sanofi-Aventis à côté d’autres entreprises, peut accueillir des activités diversifiées en lien avec les biotechnologies ou productives et de nombreux emplois.

Vitry avance, se recompose avec dynamisme. Je propose de faire le point sur l’état d’avancement des projets de notre ville avec les Vitriotes et les Vitriots et de poursuivre la concertation.



I **ALAIN AUDOUBERT** I
MAIRE DE VITRY-SUR-SEINE I



1• Inauguration de la résidence Les Boulistes (Commune-de-Paris) le 2 juin.
2• Laborantin travaillant chez Sanofi-Aventis. 3• Visite guidée des chantiers du quartier Balzac le 26 septembre 2009.

| Un projet de vie... | UN PROJET DE VILLE |

Aménager durablement la ville

Aucun projet urbain n'est viable s'il n'est pas porté par les aspirations des populations et des besoins qu'elles expriment. Vitry a mis cet enjeu au cœur de son projet, un défi ambitieux où projet de vie et projet de ville sont indissociables.

Alain Audoubert présentant les projets de Vitry, lors d'une réunion publique.



Les projets de la ville avancent et continuent résolument à l'améliorer. Ils portent en permanence le souci de la ville et de ses habitants.

Le processus de concertation engagé par les élus a permis de transformer l'addition des aspirations et des destins individuels en projets collectifs largement partagés. C'est une ville complète qui jour après jour, se remodèle, respectueuse et riche de sa diversité avec ses équipements dans tous les domaines, ses possibilités de vie sociale, sa conception audacieuse de l'environnement et du développement durable, la priorité donnée à l'économie, à des logements de qualité, aux transports en commun, aux circulations douces, aux trames vertes.

Un aménagement pour tous

L'attention portée aux quartiers n'a rien à voir avec une vision sectorisée source de mal vivre et de déséquilibres urbains et sociaux avec, ici le dortoir, là l'activité, plus loin le pôle commercial, ailleurs une zone de loisirs et, reléguées à la périphérie, les populations les plus modestes, les couches populaires chassées du cœur de ville. Vitry choisit un aménagement inverse en s'appuyant sur son histoire, ses valeurs, sa diversité, une vraie mixité.

Une urbanisation maîtrisée

Le plan local d'urbanisme (Plu), en assouplissant les

règles d'occupation des sols, autorise un aménagement mieux maîtrisé en rend possible l'implantation d'activités et de logements pour les Vitriots, mais aussi préserve les diversités. Créer les conditions d'une urbanisation raisonnée de la ville, c'est faire en sorte de ne pas la livrer qu'aux seules lois du marché.

Il s'agit d'améliorer le cadre de vie, d'en finir avec les zones en friche et l'habitat insalubre, de mieux circuler, de consolider la situation économique de Vitry, de conforter les entreprises en place, de créer les conditions d'un développement dynamique à échelle humaine. De faire le point du projet de ville, projet de vie. ■

| LEXIQUE |

PLU, PLH, Anru... kezaco ?

PLU

Le Plan local d'urbanisme (PLU), qui remplace le Plan d'occupation des sols (POS), réglemente l'usage des sols sur l'ensemble de la ville, mais pas seulement : il exprime un véritable projet de ville, dessine son visage futur. Il s'harmonise avec le Programme local de l'habitat et le Plan de déplacements urbains de la région Ile-de-France.

PLH

Le Programme local de l'habitat est un outil qui fixe pour une durée de 6 ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à la ville de répondre au mieux aux besoins en logement de toutes catégories de population et à favoriser la mixité sociale en articulation avec l'ensemble des autres politiques territoriales.

Anru

L'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) a pour rôle d'accompagner les projets travaillés par les élus et de les financer sur des fonds publics ou privés. Ces projets visent à transformer, à rendre plus agréables les quartiers fragiles qu'il est urgent de rénover. La ville élabore, construit et porte ensuite ces projets de rénovation.

I REPÈRES I

Ce que Vitry fait pour l'emploi

« À notre niveau, nous agissons pour que Vitry connaisse un développement économique très important, notamment dans le cadre de l'opération d'intérêt national (OIN) et dans tous nos aménagements », Michel Leprêtre, maire adjoint de Vitry.

En témoignent, entre autres :

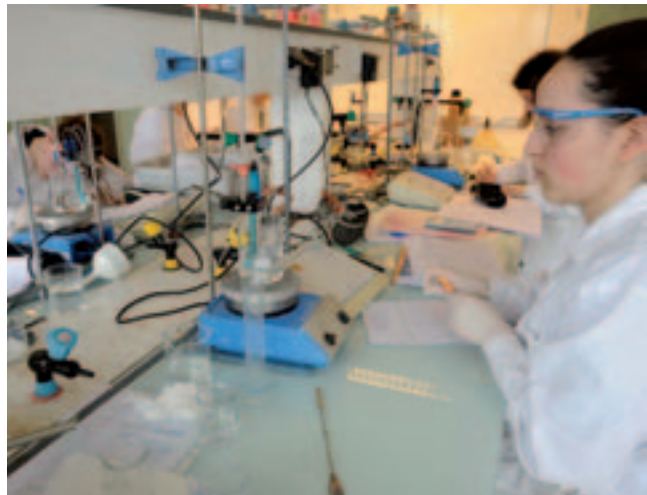
- l'implantation accompagnée par la ville d'entreprises et d'enseignes comme Caserta, Visual, KFC, Gifi, Sport et loisirs Leclerc, DHL Messageries ou La Poste (sur le Plateau), représentant globalement près de 650 emplois nouveaux.
- ZAC Concorde-Stalingrad, 16 000 m² de commerces dont de grandes enseignes, 12 boutiques pour des petits commerces de proximité et une agence postale qui ouvriront en 2010.
- une plus grande variété de commerces autour de Salvador-Allende.
- Zac 305 Sud, des activités liées au futur tramway et le développement d'un pôle économique de 65 000 m².
- un pôle de proximité près de la future station de tramway le long de la RN 7.
- des petits commerces et du tertiaire au sein de l'opération Bleeker et de celle du Coteau.
- Plusieurs milliers emplois et l'installation de PME PMI aux Ardoines.

I l'emploi I À VITRY I

Une ville active, un potentiel économique important

Partout où la ville aménage, elle prévoit un volet économique d'envergure. Ce développement d'activités, devant bénéficier en priorité aux Vitriots, est conforté par l'Opération d'intérêt national.

La ville dynamise son développement économique et multiplie les possibilités d'accueil des entreprises, en particulier dans tous les projets d'aménagement dans lesquels elle est impliquée. Dans cette démarche, il y a à la fois une volonté d'équilibrer les quartiers, mais aussi de répondre à des besoins d'emplois pour un grand nombre de Vitriots. En juillet 2009, 5 300 demandeurs d'emploi étaient recensés. En un an, l'augmentation est très lourde. Elle dépasse les 10 %. Dans le même temps, il est constaté une perte de 161 entreprises et de 450 emplois pour les six premiers mois de



Rapprocher sur un même lieu recherche et production est un plus pour l'innovation.

l'année. En outre, la ville permet l'implantation de nouvelles entreprises et cherche à en faciliter l'accès aux Vitriots.

C'est le cas de la Zac Concorde, avec ses 16 000 mètres carrés d'activités commerciales livrés très prochainement, qui propose aux commerçants de recruter prioritairement la population locale. D'autres possibilités sont offertes avec les Zac 305 Sud, du Moulin-Vert/Plateau et du Port-à-l'Anglais. Tous les types d'emplois sont concernés, du tertiaire au productif, à l'image du soutien de la ville aux projets innovants dans les domaines de la mécanique et des matériaux, les projets mécatronique et matériau-pôle. Au parc Chérioux, qui accueille déjà un lycée, un collège et un IUT, le département porte un projet de campus liant enseignement et recherche.

L'OIN : qu'est-ce que c'est ?

C'est douze communes du Val-de-Marne, riveraines de la Seine, qui ont choisi de coordonner leur stratégie de développement pour rendre leur territoire encore plus attractif (Ablon, Alfortville, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine) en partenariat avec le département, la région et l'État.

En mai 2007, ils ont créé un établissement public d'aménagement (EPA-ORSA), présidé par Christian Favier, président du conseil général.

Les maires de chaque commune sont membres de l'établissement, garantissant ainsi une autonomie de fonctionnement sur leurs propres projets.

Créer des milliers d'emplois

Aux Ardoines, encouragé par une opération d'intérêt national (OIN), toutes les conditions sont réunies pour accueillir de nouvelles entreprises et développer celles déjà implantées. Ce pôle représente d'ailleurs un enjeu exceptionnel pour le dynamisme économique de la région capitale. Des secteurs phares, de renommée mondiale y sont implantés (Sanofi-Aventis, Air Liquide, Centre d'essais de la Sncf, Edf...). Sanofi-Aventis représente une force d'attraction pour cette zone d'activités. Elle vient d'inaugurer une plate-forme dédiée aux biotechnologies regroupant des activités de recherche, de développement et de production. 9 % de la recherche privée dans toute l'Ile-de-France est d'ailleurs concentrée en son sein. Cette évolution d'une fabrication classique vers une industrie de production biotechnologique, permet d'entrevoir la création d'un véritable pôle qui lui soit consacré et de mettre sur pied un « incubateur d'entreprises ». En 2013, cette véritable pépinière, à proximité de la gare des Ardoines, côtoiera des établissements déjà installés à Vitry, aux technologies d'avenir (matériau-pôle, mécanique et élastopôle). Des milliers d'emplois, tertiaires, mais aussi de production seraient ainsi créés sur plusieurs milliers de mètres carrés de locaux d'activités rendus disponibles. ■

UN NOUVEAU QUARTIER

Dans la logique de ville complète

Les Ardoines vont bénéficier d'importantes transformations dans tous les domaines :

- L'ancienne halle Sncf deviendrait une gare d'interconnexion de différents modes de transports en communs modernisés, au carrefour de voies urbaines.
- Un nouveau pont serait construit sur la Seine. Le fleuve redeviendrait alors un enjeu à reconquérir, un atout en terme d'identité culturelle, mais aussi paysager avec ses fonctions ludiques et économiques.
- Des logements seront construits à la fois pour répondre aux besoins de la population locale, mais aussi à ceux produits par le développement de l'emploi.



Les Ardoines accueillent des entreprises de pointes parmi celles-ci Sanofi qui développe un pôle dédié aux biotechnologies.

- Ainsi, un nouveau quartier d'activités tertiaires naîtrait à Vitry, valorisé par des équipements publics et des services, l'inscrivant dans une logique de ville complète. ■

Le développement durable, un plan exigeant aux Ardoines...

Un plan exigeant aux Ardoines, c'est à la fois une situation géographique remarquable, un dynamisme économique, une accessibilité par le rail. Mais, ce sont aussi des risques technologiques potentiels d'inondabilité de la Seine et d'imperméabilisation des sols.

Travailler à la réduction de ces risques est indispensable. Il s'agit de concevoir un urbanisme adapté, de renouer avec le fleuve, de donner de l'espace au développement de la biodiversité. Le départ du dépôt d'hydrocarbure BP devient, dans cette optique, extrêmement pressant. La diminution des risques environnementaux se nourrit du développement des entreprises biotechnologiques, forcément moins polluantes.

... et dans toute la ville

Dans toutes les zones en cours d'aménagement, la ville s'est fixée des objectifs ambitieux de développement durable, qu'elle impose à elle-même et aux entreprises : chantiers propres ; assistance à la maîtrise de l'ouvrage ; sobriété énergétique ; maîtrise des eaux. Le développement durable accompagne tous les projets de la ville. C'est le cas du Coteau, avec la végétalisation, les sentes, les matériaux durables. C'est le cas du secteur Balzac avec la collecte pneumatique des déchets en cours de mise en œuvre par un système d'aspiration plus propre, plus rapide et plus efficace.

| REPÈRES |

PLH

Plan local de l'habitat 2005/2010

- Réalisation de 4 000 logements dont 1 800 sociaux (40%), d'une grande qualité environnementale.
 - Respect des volumes et gabarits (collectif, pavillonnaire).
 - Prise en compte des besoins spécifiques (jeunes, personnes âgées, handicapées, étudiants, jeunes travailleurs).
 - Poursuite des opérations de réhabilitation du parc social.
- 40% des constructions ont été réalisées depuis 2005, avec 1600 logements livrés dont 465 sociaux. En 2010, 80 % seront réalisés soit 3185 logements dont 1 135 sociaux. En 2011, la totalité des logements sera construite et le PLH mis en débat.

Construction de logements dans les Zac

- Concorde-Stalingrad : 877 logements dont 422 sociaux (330 restent à réaliser).
- Port-à-l'Anglais : 350 logements, 122 sociaux, (59 restent à réaliser).
- RN 7 Moulin-Vert/ Plateau: 290 logements, 120 sociaux.
- 305 sud : 800 logements, 300 sociaux.

Les demandeurs de logement à Vitry

- 85 % ont un lien avec la commune.
- 31 % sont des personnes seules.
- 32 %, des couples avec enfants.
- 26 % des familles monoparentales.

| **Le droit au logement** | DE QUALITÉ |

La construction de logements : un enjeu vital

La ville construit des logements sociaux, c'est le signe de sa vitalité. C'est un enjeu crucial pour une ville qui se développe et qui souhaite répondre aux besoins des Vitriots dans leur diversité.

La question du droit au logement de qualité est traitée à Vitry avec une attention minutieuse. Elle s'inscrit dans le cadre du plan local de l'habitat qui propose une offre diversifiée de logements favorisant la mixité sociale.

À l'heure actuelle, Vitry compte 5 400 demandeurs de logements. Il faut y faire face. L'offre de logement est donc un enjeu considérable, d'autant que ce chiffre est en augmentation constante: en 2005, ils étaient 4 600.

Pourtant 40 % des logements vitriots sont des logements sociaux nés d'une volonté municipale historique, solidaire et accueillante. Les trois quarts sont situés dans les quartiers du centre-ville.

Diversité des logements, diversité sociale

Mais il s'agit aussi de répondre à la demande croissante d'accession à la propriété et donc de diversifier l'offre. L'équilibre de cette diversité vise à être maintenu dans tous les programmes en cours. Le plan local de l'habitat 2005-2010 prévoit ainsi la construction de 1 800 logements sociaux sur les 4 000 qui doivent être construits.



Diversifier l'offre de logements, construire des petites unités adaptées aux particularités des quartiers.

Ainsi donc, des logements sociaux et en accession à la propriété sont et seront réalisés dans les quartiers.

La municipalité de ce point de vue, mène un combat vigilant et attentif: respecter les

particularités de chaque quartier, ne rien défigurer, construire des petites unités, des maisons de ville avec du logement locatif privé, des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ou bien

Préserver
les équilibres
locaux,
40 % de
logements
sociaux,
60 %
d'accession
à la propriété
et locatifs
privés.



encore aux personnes âgées. L'offre se diversifie et s'adapte y compris sur la qualité environnementale des constructions (économies en énergie, chauffage urbain...) et sur la

recherche d'un coût modéré des loyers.

Balzac change de visage

La rénovation du quartier

Balzac-Touraine-Marronnier fait l'objet d'une convention signée entre la ville et l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et l'État. La ville a fait acter le fait que pour un logement démolé, il y en ait deux construits dans différents quartiers de la ville (Bouliste, Champollion, Champs Fleuris, Lit-de-Seine, Coteau...). Ce sont donc 1 320 logements, dont la construction sera engagée avant 2010, puisqu'il est prévu 660 démolitions. Sur le site, 460 logements seront reconstruits, dont 197 en accession à la propriété. Par ailleurs, 650 logements sociaux seront réhabilités, et 500 dans le parc privé. ■

L'Anru, un outil utile, mais...

« Ce dispositif a été pour nous une opportunité, un levier qui nous permet d'avancer plus rapidement dans la réalisation de nos objectifs inscrits dans le projet de ville, projet de vie, le programme local de l'habitat et le plan local d'urbanisme », Michel Leprêtre, maire adjoint à l'urbanisme.

Seulement des difficultés de réalisation du projet Anru apparaissent. En effet, les chiffres qui datent de trois ou quatre ans, sont maintenant obsolètes - le prix de la construction ayant augmenté de 13 %. En 2009, le plan de relance a permis le démarrage de la construction de 550 logements avec la contribution de la ville à hauteur de 1,3 million d'euros. « Reste qu'il va falloir se battre pour que les financements Anru soient présents jusqu'à la fin de la convention, c'est-à-dire 2011 », s'inquiète Michel Leprêtre.

L'inquiétant désengagement de l'État

Son budget est en baisse de 7 %. Plus de ministre du logement, mais un secrétaire d'État, Benoist Apparu. Le 1 % logement et le livret A sont traditionnellement des appuis pour la construction de logements sociaux. Ils sont rognés. Christine Boutin, ancienne ministre du logement, sous couvert de protéger les locataires précaires, a réussi au contraire à durcir la loi : le jugement d'expulsion ne laisserait plus au locataire le délai de trois ans pour trouver ailleurs, mais d'une seule année. La révision des plafonds d'attribution à la baisse empêche toute mixité sociale au risque d'un regroupement des populations les plus défavorisées. La loi Dalo (droit au logement opposable) s'avère intenable : sur 62 600 demandes, seules 4 200 ont été réglées, avec une lourdeur, une lenteur et une inégalité que tous dénoncent.

tous les programmes
de construction sur
www.mairie-vitry94.fr
rubrique habitat

I TRANSPORTS I

Où en sommes-nous ?

La 305 attend son tramway

La nationale 305, devenue départementale RD 5, se transforme et devient un véritable boulevard urbain, jalonné d'œuvres d'art monumental. Il faut désormais finir le site propre de la ligne de bus et préparer l'arrivée du tramway.

Orbival, un périphérique sur rails

C'est un projet-phare, un métro inter-banlieues, qui encercle Paris. Orbival passera par Vitry, avec pour le moment deux stations en projet au centre-ville et aux Ardoines (en interconnexion avec la ligne du RER C). Ce projet, très attendu, est soutenu par le Conseil général, la Région Ile-de-France, la mairie de Paris et toutes les villes du Val-de-Marne.

I faciliter I LES DÉPLACEMENTS I

Transports urbains, transports en commun

Vitry, au cœur de Paris-métropole doit bénéficier d'un réseau de transports en commun conforme à son développement. Les Vitriots doivent se déplacer plus facilement dans leur ville mais aussi pouvoir y circuler en douceur et à leur rythme.



La future gare multimodale accueillera notamment le métro en rocade Orbival dans le quartier des Ardoines.

Voirie, les projets par quartier

- Au Coteau, des sentes compléteront dans le même esprit celles déjà aménagées.
- Dans le secteur Balzac, la rue Voltaire prolongée, reliera la RD 5. Des nouvelles voiries seront réalisées.
- Au Port à l'Anglais, ont été réalisés des prolongements de rues : Waldeck-Rousseau, Vercingétorix, Algésiras, nouvelle rue Aimé-Césaire (2008). Le réaménagement de la rue Charles-Fourier est attendu pour fin 2009, et de nouvelles rues sont prévues aux abords des anciens établissements Caumau-Sciaky.
- Aux Ardoines, c'est tout un nouveau maillage de voirie qui est entrepris avec notamment la réalisation de deux boulevards urbains accueillant différents modes de circulations, véritable réseau reliant l'ensemble du quartier. Des parvis devant les gares, places et placettes sont également envisagés.

L'enjeu est simple : il faut totalement revoir l'organisation des transports en commun à partir de Paris, puisque l'urbanisation de la région parisienne la transforme en profondeur. Les pôles d'activités sont au cœur de la banlieue. Vitry est l'un de ces pôles, avec ses 12 000 salariés qui se rendent quotidiennement dans ses zones d'activités. Dès lors, il convient de développer des liaisons de transports mieux adaptées. Sur cette question, la ville a multiplié les interventions et concentré beaucoup d'efforts. Ses projets aboutissent, d'autres vont voir le jour rapidement comme le tramway de la RN 7, et d'autres encore

s'envisagent sur du plus long terme.

Se déplacer autrement dans sa ville

Tous ces moyens de transport permettraient sans aucun doute aux Vitriots de mieux se déplacer dans leur ville. Ils auront aussi à leur disposition des modes de circulation douce où cheminements piétons et coulées vertes relieront les quartiers. Un schéma directeur des itinéraires cyclables établi avec le département prévoit d'inclure une piste cyclable sécurisée sur la RD 5. Pour autant, le projet de la Zac 305 Sud, en inclut une.



Mieux vivre à Vitry, c'est aussi avoir accès à des équipements nouveaux dans les quartiers pour toutes les générations.

Parallèlement, le réseau de pistes cyclables prend forme à Vitry: l'itinéraire entre le centre-ville et celui d'Ivry est terminé. Il part de la place de l'Église jusqu'à la rue des Carrières. En 2010, un second itinéraire praticable partira de l'Hôtel de ville et traversera le parc des Blondeaux pour rejoindre la rue Paul-Armangot. Enfin, un itinéraire piétons-vélos longera le Coteau de la rue des Malassis jusqu'au parc des Lilas.

La fréquence du RER C sera intensifiée et les deux gares, Centre et Ardoines, rénovées.



25 m² d'espaces verts par habitant

De nombreux espaces verts vont être étendus, reliés, aménagés, prolongés.

Aménagement de squares dans l'îlot Beethoven de la Zac Concorde-Stalingrad ou dans le cadre de l'opération Coteau, ou bien encore au sein du quartier Balzac.

Extension du square Charles-Fourier au Port-à-l'Anglais. Des cheminements piétonniers dans la Zac du Moulin-Vert, faciliteront l'accès au parc des Lilas.

La Zac 305 Sud inclut dans son projet des cheminements et un traitement paysager qui, depuis la RD 5, permettront des vues vers la Seine et le Coteau.

De nouveaux équipements

Déjà réalisés: la crèche Rouget-de-Lisle (2008), l'école Louise-Michel (2009), la halte-garderie du Port-à-l'Anglais (2007).

Et à venir: des écoles (Montesquieu et Jules-Verne), un nouveau collège dans le quartier du Port-à-l'Anglais, deux crèches à Balzac, l'extension de l'école maternelle Eva-Salmon, la modernisation de la piscine, la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) au Coteau, la rénovation de la maison sociale du Moulin-Vert qui accueillera une salle de quartier et une plate-forme services pour personnes âgées, également au Moulin-Vert, ouverture d'un centre de quartier...

Un nouveau tramway sur une RN 7 rénovée

Actuellement, la RN 7 est ressentie comme une coupure urbaine par tous les habitants. Elle handicape le développement de l'habitat et l'activité économique. Cette route sera requalifiée, repensée, réinventée au fur et à mesure que le chantier du tramway avancera. Celui-ci, livré en 2013, transportera 36 000 voyageurs par jour. En quinze minutes, ils pourront se rendre à Orly avec une rame toutes les cinq minutes aux heures de pointe et deux arrêts à Vitry, un à l'école départementale, l'autre à Petite Bretagne.

Une nouvelle gare aux Ardoines

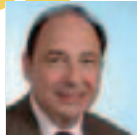
La halle Sncf pourrait être reconvertie en gare d'interconnexion accueillant différents modes de transports en commun: Métro en Rocade (Orbival); le RER C, deux TCSP, l'un Nord/Sud (Grande-Bibliothèque/Ardoines/Choisy) et l'autre Est/Ouest (RD 5/Pompadour ligne D du RER).

Qu'est-ce qu'un TCSP?

Un Transport en commun en site propre, préservé de la circulation automobile et sécurisé, permet à un véhicule de grande capacité de desservir les axes où se concentrent les plus fortes demandes de déplacements.

CE QU'EN PENSENT LES ÉLUS CONCERNÉS !

Jean-Yves Le Bouillonnet, député-maire de Cachan, président de Paris-Métropole



« Nous demandons un débat avec les élus afin que cette "société du Grand Paris" ne décide pas toute seule sans tenir compte des réalités territoriales ».

Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne



« Ce projet de loi, sous couvert de réaliser un réseau de transport d'intérêt national, constitue une attaque d'envergure contre la décentralisation en Ile-de-France et un véritable danger pour la démocratie locale ».

Alain Audoubert, maire de Vitry-sur-Seine



s'est adressé à l'association des maires de l'Ile-de-France dont il est vice-président. Il juge le projet inacceptable et lance cet appel « les maires ne peuvent pas se laisser dessaisir de leur capacité à traduire les aspirations de leur population ; ils savent aussi travailler ensemble, élaborer des projets dans l'intérêt général. Je souhaite qu'ils s'expriment fortement pour repousser cette loi autoritaire et continuent à agir ensemble pour le développement équilibré de notre région capitale. »

| Réforme des COLLECTIVITÉS TERRITORIALES |

Région-Capitale : décider ensemble ?

En matière d'aménagement lorsque l'État décide seul, on connaît le résultat: il construit comme bon lui semble, ignorant les populations. Avec « la société du Grand Paris », il aura les mains libres.



La société du Grand Paris peut déposséder élus et population de la maîtrise de leurs choix.

Vitry, comme de nombreuses communes autour de Paris, répare encore les dégâts provoqués par des décisions autoritaires de l'État. Après vingt-cinq ans de décentralisation, le naturel revient au galop. Le projet de loi du Président Sarkozy concernant le Grand Paris prévoit la création d'un nouvel établissement public « la société du Grand Paris » pour en « gérer » les projets.

Quelles sont ses missions ?

Son rôle premier est de réaliser le réseau de transport du

Grand Paris et, pour ce faire, définir les objectifs de développement urbain autour des gares ; en conduire les projets d'aménagement. Autrement dit, la société du Grand Paris imposerait ses choix à tous ; plans locaux, départementaux ou régionaux. Elle pourrait, de ce point de vue, s'approprier les sols et les retombées financières attendues et dès lors déposséder les villes de leurs projets.

« Le partenariat renforcé entre l'État et les collectivités territoriales » souhaité par le Président de la République se traduira, sur le terrain, par des

décisions éloquentes : pour la centaine de maires concernés, il n'y aura qu'un seul représentant dans le conseil de surveillance largement dominé par l'État. Même traitement pour les populations pour qui la concertation sera réduite au service minimum.

« Avec « la société du Grand Paris », il devient possible pour l'État d'en d'imposer l'aménagement et même la composition sociale, de réorienter, à sa guise, les plans locaux d'urbanisme ou bien encore le schéma directeur d'Ile-de-France élaboré en concertation. ■



I RÉFORME I

Fronde républicaine

Ça gronde dans toute l'opinion

Des élus de tout bord s'inquiètent du devenir des collectivités territoriales et du sort de leurs administrés. Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre de Jacques Chirac, renâcle et entraîne dans sa démarche 24 sénateurs contre la suppression de la taxe professionnelle. D'anciens ministres combattent cette réforme : Pierre Mauroy, ancien premier ministre de François Mitterrand, juge sévèrement la volonté recentralisatrice de cette réforme qui « est une reprise en main du pouvoir central sur les collectivités territoriales ». Pour Anicet Le Pors, ancien ministre de la fonction publique « cette réforme vise à détruire un système historiquement fondé avec les communes, les départements et la Nation ».



Tous les services publics mis en concurrence ?

I Le dynamisme territorial I MENACÉ I

Une réforme territoriale à haut risque

Le conseil municipal vient de voter deux vœux pour dénoncer une réforme territoriale qui rassemble de plus en plus contre elle.

Cinq projets de lois voulus par le Président de la République engagent une réforme territoriale si grave qu'elle bouleverse le cadre des institutions locales dont les Français se sont dotés depuis deux siècles. Elle tire un trait sur vingt-cinq années de décentralisation et de déplacement des pouvoirs de décision au plus près de la population : suppression de la taxe professionnelle remplacée par une subvention au bon vouloir du pouvoir d'État ; création d'une « Société du Grand Paris » qui dépossède

élus et population francilienne de la maîtrise de leurs choix ; remodelage territorial substituant à un aménagement équilibré des territoires quelques grandes métropoles régionales et quelques pôles de compétitivité en Ile-de-France. Diminution du nombre d'élus locaux et adoption d'un mode de scrutin particulièrement antidémocratique.

On comprend qu'un vent de fronde souffle de tous les secteurs de l'opinion et anime peu ou prou les élus de tout bord, inquiets des conséquences d'un projet conduit en

toute hâte, sans la moindre concertation.

Vitry, ville solidaire pour tous ses habitants, veut préserver, réaliser ses projets élaborés avec la population, conserver la maîtrise de l'aménagement harmonieux de son territoire, décider de ses choix et de la gestion de ses finances. Elle est attachée à des services publics garants de l'intérêt collectif.

C'est pourquoi le Conseil municipal, par deux avis successifs s'est joint aux protestations des élus locaux et de leurs associations pour contester la réforme. ■

REDÉCOUPAGE ÉLECTORAL

Rupture avec la République

Réforme du mode de scrutin

Un projet de loi prévoit de supprimer le conseiller général et le conseiller régional pour le remplacer par un conseiller territorial. La moitié des élus de proximité risque ainsi de disparaître, réduisant ainsi considérablement la possibilité d'intervention de la population. Le nombre d'élus départementaux et régionaux passera ainsi de 6000 à 3000. Plus encore, ces nouveaux conseillers seront élus dans des cantons redécoupés, on imagine comment... et pour 80 % d'entre eux au scrutin majoritaire à un seul tour; les 20 % restants étant élus au scrutin de liste pour représenter les minorités. Un projet qui s'apparente à un coup de force, complétant un dispositif permettant de détenir tous les pouvoirs, du national au local; c'est un moyen d'effacer définitivement du paysage politique les élus de proximité.

vitry le mensuel

Mensuel municipal d'informations locales, édité par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00 |

Directeur de la publication : Jean-Pierre Moineau | Rédaction : agence haute fréquence et direction de la communication |

Photographes : Hélène Maubec, Sébastien Chambert, Sylvain Lefeuvre, Alexandre Bonnemaison, Cyril Ananiguan, Michel Aumercier, Julien Paisley, Anja Simonet |

Conception graphique : Médiris & Spirale (2003) |

Adaptation : Direction de la communication (2005) |

Maquette : Michèle Defait |



Participer/construire | RÉPONDRE AUX BESOINS |

Rassemblés pour **la réalisation des projets de Vitry**

L'échange et le débat, un outil essentiel pour faire le point de l'avancement de nos projets et surtout les faire aboutir.



Echanger, débattre, élaborer, codécider pour mieux vivre ensemble à Vitry.

Les projets portés par Vitry, souvent en partenariat avec les villes voisines, le département, la région Ile-de-France, avec le soutien de l'État et de l'Europe, risquent d'être remis en cause par une mainmise autoritaire de l'État sur nos territoires et l'asphyxie de ressources financières essentielles. Pourtant ces projets et réalisations sont profondément utiles au mieux-être de la population, au développement économique, à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à la culture, au sport, à un aménagement harmonieux de la ville.

Pourtant ces projets et réalisations ont tous fait l'objet d'une concertation approfondie, d'une élaboration véritablement démocratique, qui tranche avec le caractère autoritaire, secret, loin du peuple de la « Société du Grand Paris » que l'on veut imposer, substituer à une gestion démocratique proche des besoins de la population. Parce qu'ils portent l'espoir d'une amélioration de la vie des Vitriots et d'un embellissement de leur cadre de vie, parce que leur utilité a été reconnue par les différents responsables de l'État concernés, ensemble nous en assurerons la réalisation.

Vitry, ville solidaire de ses habitants, refuse de subir et veut continuer à réaliser de grandes œuvres collectives et utiles à tout le monde. La réunion publique du samedi 28 novembre donnera une information exacte et complète sur l'avancement de ces projets. Elle permettra l'échange et le débat et constituera un moment important pour garantir la réalisation de nos engagements communs pour mieux vivre Vitry ensemble. ■

